

[Traduction]

LES PROJETS DU MINISTRE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, si le ministre cherche un autre emploi est-ce parce que la situation est trop difficile et que, à l'instar de John Turner, il abandonnera le ministère des Finances à un autre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne cherche pas un autre emploi. On m'a fait l'honneur de me demander de me porter candidat à un poste très prestigieux et j'y ai consenti.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES CONTRIBUABLES À GROS REVENUS QUI NE PAIENT PAS D'IMPÔTS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre doit comprendre que c'est sans méchanceté aucune que je souhaite qu'il ne soit pas accepté, dans l'intérêt de la communauté mondiale. J'ai une question à poser au ministre des Finances en ce 1^{er} mai, journée symbolique pour les travailleurs du monde entier. C'est également au Canada le lendemain de la date limite pour la remise des déclarations d'impôt.

Ma question traite de l'impôt sur le revenu. Je vous signale qu'en 1981, monsieur le ministre, 239 Canadiens gagnant en moyenne \$635,000 n'ont payé aucun impôt sur le revenu. En outre, 1,200 Canadiens gagnant dans les \$100,000 n'en ont pas payé non plus. Par contre, un chômeur ou une chômeuse avec une personne à charge est tenu de payer \$600 d'impôt sur le revenu cette année.

Si le gouvernement libéral est capable du moindre esprit humanitaire et a tant soit peu le sens de la justice, le ministre peut-il proposer, avant l'ajournement d'été, une mesure visant à faire en sorte que les Canadiens riches payent au moins leur part d'impôt?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député passe en revue notre bilan et compare la situation du Canada avec celle des autres pays industrialisés, il constatera qu'en matière de répartition de la charge fiscale entre les diverses catégories de revenus, notre régime fiscal est aussi juste que celui de tous les autres pays industrialisés. Le député dit que certains Canadiens économiquement faibles doivent payer tant d'impôt. Cela dépend de la façon dont ils gèrent leurs affaires en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu. En vertu de certaines dispositions, par exemple, on peut déduire pour une année donnée des pertes de son revenu et être exonéré d'impôt cette année-là, mais qu'il faudra en payer les années suivantes si l'on réalise des bénéfices.

Le Parlement a adopté certaines dispositions que le député connaît certainement. Je l'invite à les examiner. Il constatera qu'en vertu de ces dispositions, ceux qui ont un revenu au Canada ont droit à certaines déductions en vertu de la loi de l'impôt, mais qu'ils sont également tenus de payer cet impôt

Questions orales

plus tard lorsque les déductions qu'ils appliquent d'une certaine façon, qu'il s'agisse d'amortissements, de déductions pour pertes et ainsi de suite, seront épuisées.

M. Broadbent: Cette réponse est à la limite de l'absurde. Le ministre devrait savoir qu'un Canadien ou une Canadienne au chômage qui doit payer \$600 d'impôt sur le revenu ne peut profiter pour ainsi dire d'aucune déduction prévue dans cette loi de l'impôt adoptée par un gouvernement libéral. Ils doivent payer leur part d'impôt. Ce que nous voulons dire, c'est qu'il est grand temps que les millionnaires canadiens fassent de même. Voilà ce qui importe.

LE RÉGIME FISCAL AMÉRICAIN—ON DEMANDE L'IMPOSITION D'UNE MESURE SEMBLABLE AU CANADA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre établit une comparaison avec d'autres pays. Je voudrais dire d'abord qu'au moins une demi-douzaine de pays d'Europe de l'Ouest ont un régime fiscal plus équitable. Toutefois, en ce qui a trait aux États-Unis, pays plus près du nôtre, le ministre est-il au courant que même sous la présidence de M. Reagan, les riches doivent payer un minimum de 20 p. 100 d'impôt sur leur revenu? Si le ministre se soucie tant soit peu de la justice, obligera-t-il au moins les Canadiens à gros revenus à assumer une part minimale de leur charge fiscale, de façon que tous les autres contribuables qui doivent payer leurs impôts ne l'assument pas tout entière?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai effectivement examiné à fond les dispositions de la loi américaine à cet égard. J'ai étudié cette disposition-là très attentivement et ai même songé à l'appliquer au Canada. J'ai décidé de n'en rien faire en constatant le nombre d'échappatoires que comporte le régime américain. Il présente, semble-t-il, beaucoup plus d'avantages pour les nantis que le régime canadien.

M. Broadbent: On a souvent accusé le ministre d'être inéquitable ou injuste, mais rarement l'a-t-on accusé de dire des sottises. Sauf le respect que je lui dois, c'est ce qu'il vient de faire. J'ai dit qu'aux États-Unis, tous les riches doivent payer un minimum de 20 p. 100 d'impôt sur le revenu. Au Canada, les riches ne paient pas un sou d'impôt. Les membres de notre parti trouvent cela injuste et réclament un changement.

• (1430)

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Si, comme je l'ai dit, 239 Canadiens gagnent en moyenne \$635,000 et ne paient pas d'impôts, et que 1,200 autres Canadiens gagnent \$100,000 et ne paient pas d'impôts non plus, le ministre ne convient-il pas que leurs impôts doivent être payés par les travailleurs ordinaires, les chômeurs et les retraités? Si le ministre des Finances pense qu'un groupe qui ne paye aucun impôt doit en fait être remplacé ou plutôt subventionné par d'autres, trouve-t-il que c'est juste? Est-ce là la doctrine du parti libéral? Est-ce là le nouveau libéralisme? Ou nouveau libéralisme n'est-il qu'un slogan pour masquer la vieille injustice libérale?